



## LE MOT

## DU PRESIDENT



Vivement la deuxième année de l'initiative Riz ! Désormais les subventions d'engrais couvrent aussi le maïs et le coton. Notre demande a été entendue par les autorités de notre pays, convaincues certainement par les résultats positifs de la campagne écoulée. Elles ont tiré les leçons de cette première expérience pour envisager des mesures correctives. Dans ce cadre, la liste des sites de dépôt d'engrais fut dressée par les services techniques compétents avec l'implication de la profession agricole sous la direction des autorités régionales.

Notre Commission Centrale d'Approvisionnement en Engrais (CCAIE) a fait un travail remarquable en début de campagne. Malgré tout, les livraisons d'engrais ont accusé du retard du fait du comportement spéculateur de certains fournisseurs. Heureusement, nos autorités ont vite pris la mesure du problème, qui a pu être circonscrit aux termes de concertations tenues avec les fournisseurs concernés.

La Chambre Régionale d'Agriculture et ses partenaires, dont Faranfasi so, Nyèta Conseils, le Syndicat des Exploitants Agricoles de l'Office du Niger (SEXAGON), le Syndicat des Agriculteurs-Eleveurs et Pêcheurs de l'Office du Niger (SAGREPON), travaillent actuellement à l'organisation d'un marché du riz appelé « Malosugu ». Celui-ci sera soutenu en amont par un travail de suivi d'exploitations dont l'objectif est d'établir un coût de production consensuel du riz qui servira de base à une entente sur un prix de référence pour la commercialisation du riz produit en zone Office du Niger. En aval, il sera mis en place un dispositif de suivi des stocks de riz commercialisables paysans tout au long de l'année.

Dans le cadre de la mise en place d'un fonds de garantie à vocation agricole et para-agricole et d'une structure autonome chargée de sa gestion, une mission de la commission restreinte sur le financement rural s'est rendue auprès de la Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina (SOFIGIB) en juin 2009. Aux termes des échanges avec la direction, les actionnaires et les bénéficiaires de l'appui de la SOFIGIB, tous les membres de cette mission ont compris le fonctionnement de cette structure, et pensent qu'un tel dispositif véritablement indépendant (structure et fonds de garantie) constitue un maillon manquant à la chaîne du financement dans notre pays.

Nos ressortissants du secteur de la pêche et de la pisciculture pourront disposer dès septembre prochain des résultats complets du test de pisciculture associée à l'aviculture dont la pêche aura lieu le 20 août 2009. Nous espérons qu'ils serviront à l'essor de la pisciculture dans la zone Office du Niger et dans notre région.

A ce stade de l'hivernage, nous remercions les partenaires techniques et les autorités nationales pour leur accompagnement tout en espérant que les subventions d'engrais seront élargies prochainement au mil/sorgho sur l'ensemble du territoire national.

Mamadou Baba KONE

## SOMMAIRE

### Dossier thématique 2

- L'approvisionnement en engrais des producteurs, campagne 2009/2010 : les points qui fâchent.
- La Fédération des centres Faranfasi so de Niono : l'affirmation de l'engagement des producteurs de la zone Office du Niger
- Quelques traits distinctifs entre société coopérative et association

### Le trimestre en bref 3

- Les premiers résultats des projets d'innovation paysanne financés en zone Office du Niger
- Concertation CRA et partenaires techniques et financiers régionaux

### Quelques chiffres clés 3

### Infos diverses 4

- Les formations des responsables d'OPA sur la loi n°01-076 du 16 juillet 2001 régissant les sociétés coopératives au Mali
- Les émissions radio sur les OPA
- La liste complète des sites de dépôt d'engrais à travers notre région au titre de la campagne 2009/2010

### A retenir 4



Test de variétés de riz performantes et tolérantes à la virose  
(financé sur le fonds d'innovation du PADON)

# DOSSIER THEMATIQUE

## L'APPROVISIONNEMENT EN ENGRAIS DES PRODUCTEURS AGRICOLES (campagne agricole 2009/2010) : Les points qui fâchent.

Dans le cadre du suivi de l'approvisionnement des producteurs en engrais minéraux, le Président Directeur Général de l'Office du Niger a dirigé, en mai 2009, une rencontre pour faire le point des livraisons. Les membres de la Commission Centrale d'Approvisionnement en Engrais (CCAIE), les représentants des structures techniques d'accompagnement et des institutions de financement présentes sur la zone et les fournisseurs y ont pris part. Aux termes des échanges somme toute très fructueux, les recommandations suivantes ont été retenues :

- poursuivre la structuration des organisations paysannes en faitières afin d'éviter l'émiettement de la demande et de présenter des besoins plus importants,
- diffuser régulièrement jusqu'en fin juin 2009, la liste des sites de dépôt d'engrais,
- retenir sur la zone Office du Niger les prix obtenus par la CCAIE en appel d'offre, au moment de fixer le prix plafond de la subvention,
- mettre en place les fonds destinés à la subvention avant le 30 septembre,
- déterminer le montant de la subvention par sac de 50 kg.

En juin 2009, les quantités contractualisées étaient passées de 17 556,45 tonnes à 19 956,45 tonnes. La situation des livraisons variait cependant d'une source de financement à l'autre (FCRMD : 227% DAP et 69% urée ; Faso jigi/PACCEM : 95% DAP et urée ; BNDA : 0% ; CVECA : aucun contrat n'est signé). Cette situation a engendré un retard ayant nécessité une 2<sup>ème</sup> réunion des mêmes acteurs. Les raisons évoquées sont : a/ *le refus des fournisseurs de livrer l'engrais au prix subventionné de 12 500 FCFA le sac de 50 kg à cause du non paiement de la subvention due pour la contre saison, de l'écart entre prix de référence de la subvention fixé par le département de tutelle et prix de l'appel d'offre de la CCAIE, b/ les pertes enregistrées par les différents réseaux de micro finance suite à l'opération de la campagne 2008/2009.*

La gravité de la situation a amené la réunion à décider de la saisie du Secrétariat d'Etat chargé du développement intégré de la zone Office du Niger afin de trouver une issue heureuse avec les fournisseurs, de rendre opérationnel l'achat au comptant des engrais au prix de 12 500 FCFA le sac de 50 kg, de responsabiliser les fournisseurs par rapport au recouvrement de la subvention auprès du gouvernement, de solliciter auprès du Ministre de l'Agriculture l'harmonisation entre prix plafond de la subvention et prix de l'appel d'offre de la CCAIE.

## LA FEDERATION DES CENTRES DE PRESTATIONS DE SERVICES FARANFASI SO DE NIONO : L'affirmation de l'engagement des producteurs de la zone Office du Niger.

Les centres Faranfasi so, c'est-à-dire la maison qui éclaire, ont vu le jour en 1995 dans le cadre du projet Centres de Prestations de Services financé par l'Agence Française de Développement dans un contexte de crise marqué par : a/ *l'achèvement du désengagement de l'Office du Niger désormais recentré sur la gestion de l'eau et des terres, et le conseil rural, suite au transfert des fonctions de battage, de commercialisation et de gestion de crédit aux organisations de producteurs et au secteur privé, b/ l'endettement exorbitant des organisations paysannes à hauteur d'environ 3 milliards d'impayés, avec son corollaire d'arrêt de crédit pour 80% d'entre elles connaissant par ailleurs de sérieux problèmes de dysfonctionnement.*

Ainsi, un centre naquit au niveau de chaque zone de l'Office du Niger. Les cinq centres se regroupèrent en 2001 au sein d'une fédération pour assurer la relève du projet arrivé à terme.

Depuis 2004, cette fédération est un partenaire privilégié de la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou, d'abord dans le cadre du PASAOP, puis du Programme d'Appui au Développement Economique de la zone Office du Niger (PADON). Aujourd'hui, Faranfasi so est un acteur incontournable dans le développement de la zone Office du Niger. Elle dispose d'une expertise avérée dans le domaine de l'appui en comptabilité/gestion, de l'appui juridique, de l'appui aux groupements féminins, du Conseil aux Exploitations Familiales (CEF), et de l'alphabétisation en langue nationale bamanan.

Depuis 2006 que dure le partenariat avec la CRA dans le cadre du PADON, Faranfasi so a enregistré des avancées certaines dans ses domaines de compétence. Entre autres, on peut retenir :

- **l'évolution positive du nombre d'adhérents** qui est passé de 103 en 2006 à 217 aujourd'hui, dont 123 groupements de producteurs/associations villageoises/tons villageois et 94 groupements féminins. A ceux-ci s'ajoutent 357 exploitations familiales inscrites en CEF. Il convient de souligner que Faranfasi so ne couvre pas encore Ké-Macina et Bewani.
- **l'assainissement des dettes antérieures des OPA** : au cours de ces cinq dernières années, les OPA membres de Faranfasi so ont remboursé 167 millions sur les arriérés dus aux institutions de financement.
- **l'accès au crédit** : de 2005/2006 à 2008/2009, les OPA membres de Faranfasi so ont mobilisé au total 3,24 milliards de FCFA, pour un taux de remboursement dépassant 96%. Elles bénéficient en moyenne d'environ 30 % des 3 milliards de FCFA octroyés annuellement au titre du crédit de campagne en zone Office du Niger. Le crédit d'investissement (batteuses, magasins) dépasse 90 millions de FCFA. Le crédit aux groupements féminins est passé de 15,70 millions de FCFA en 2006 à 114,25 millions de FCFA en 2008 entièrement remboursés.
- **la maîtrise des activités économiques** comme le battage qui procure à lui seul des résultats annuels moyens par OPA de plus de 2,5 millions FCFA.

Ces résultats positifs sont atteints grâce à l'engagement des producteurs qui se sont bien appropriés le dispositif de pilotage, la qualité des prestations axées sur les besoins réels des producteurs et de leurs organisations, la prise en charge partielle des services par les bénéficiaires à travers le paiement de cotisations (29 millions payés en 2009).

# LE SEMESTRE EN BREF

## LE FONDS D'INNOVATION EN ZONE OFFICE DU NIGER : Les premiers résultats des projets financés

1- Projet « Test de variétés de riz performantes et tolérantes à la virose » de l'association des ressortissants du Kouroumari (cercle de Niono) : La récolte de cette première campagne du test correspondant à la contre saison riz a eu lieu à la satisfaction de tous. Le prestataire CRRRA de Niono conclut que les trois variétés ont montré un meilleur comportement que le témoin. Le WAS49 et le WAS161 ont donné le rendement le plus élevé, respectivement 4 250 kg/ha et 4 342 kg/ha contre 3 438 kg/ha pour WAT310.

Pour la poursuite de l'action, les critères de choix des paysans ont été à la faveur de WAS49 et du NERICA1 (3 563 kg/ha). Les paysans déclarent que le rendement du NERICA1 a été affecté par la coupure d'eau et qu'il présente un potentiel de production plus élevé que le rendement obtenu. Les semences de ces deux variétés retenues ont été distribuées à 14 paysans pour la multiplication de semences cette campagne hivernale.

2- Le projet aviculture associée à la pisciculture de l'association des pisciculteurs de Kourouma (cercle de Niono) : Les poules ont pondu 11 888 œufs au total entre octobre 2008 et mai 2009, pour un taux de ponte variant entre 10,5 et 18,6. Environ 40 sujets sont morts. La pêche de contrôle réalisée en mai a donné pour l'espèce tilapia un poids variant entre 140 et 300 g dans les étangs d'innovation contre 85 et 133 g dans les étangs témoins. Aucune donnée n'a pu être enregistrée pour le claria en raison des difficultés de capture de cette espèce.

3- Projet de commercialisation sous label jekafeere du groupement portant ce nom.

Les résultats saillants sont :

- le recrutement d'un gestionnaire,
- la commande de 2 000 sacs avec logo jekafeere,
- le choix de Niobougou B1 et Médina Km3 comme site du projet,
- la collecte de 7 000 kg de riz décortiqué destinés à être triés en trois qualités : entier long, RM40 et brisures.

## QUELQUES TRAITS DISTINCTIFS ENTRE Association et Société coopérative :

	Société coopérative	Association
Loi	N° 01-076 du 18 juillet 2001	N° 04-038 du 05 Août 2004
Définition	Société de personnes fondées sur les principes d'union, de solidarité, d'entraide dont les membres se sont regroupés volontairement pour atteindre un but de développement économique.	L'association : c'est la convention par laquelle plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances, ou leurs activités, dans un but autre que de partager les bénéfices.
Instance et organes	Assemblée générale, Conseil d'administration, Comité de surveillance	Assemblée générale, Bureau
Niveau de responsabilité du membre	Dix fois le montant des parts souscrites	Pas précisé
Capital social	Constitué de cotisations, parts sociales, dons, legs, subventions	Pas de capital social mais cotisations des membres et subventions Etat/collectivités/EP
Affectation du surplus	réserves et ristournes aux membres	Jamais distribué mais réinvesti dans la poursuite de l'objet social
Dévolution des biens	Confédération nationale des sociétés coopératives	Suivant statuts ou décision de l'AG, confiscation en cas de dissolution pour activité illégale

## QUELQUES CHIFFRES CLES

Les prix de certains produits agricoles de consommation courante ont évolué, au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009, dans les fourchettes suivantes :

	Prix du Kg
Riz	De 325 à 350 F cfa
Mil	De 150 à 175 F cfa
Sorgho	De 150 à 175 F cfa
Maïs	De 165 à 175 F cfa
Niébé	300 F cfa
Fonio	De 300 à 400 F cfa
L'arachide	375 F cfa

Constat : Par rapport au précédent trimestre, les prix ont connu une légère hausse, à l'exception de ceux du niébé et de l'arachide demeurés stables.

Source : ULCD-OMA de Ségo

## LA CRA DE SEGOU ET DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS REGIONAUX SE CONCERTENT

En marge de la première session annuelle 2009 de son assemblée consulaire tenue en avril, la CRA a organisé un atelier de concertation avec des partenaires techniques et financiers régionaux. L'ONG ALPHALOG, le PACT, le PACR, le PCDA, le Programme de Sécurité Alimentaire (PROSA) du Programme Indicatif de Coopération (PIC II) de LUX-Développement, Faranfasi so et la DRA de Ségo ont répondu à l'invitation de la CRA. L'objectif de répondre à la soif d'information de ses ressortissants a été atteint. En retour, tous ces partenaires ont appris à mieux connaître la CRA qu'ils associent dorénavant à toutes les actions en cours au niveau de la région. A la suite de sa présentation, le coordinateur du PROSA a remis à la CRA des copies de fiches d'identification de partenaire, de demande des bénéficiaires et de demande de projet afin que les Chambres locales s'impliquent. Alphalog a aussi associé la CRA et la Chambre locale de Niono à la session de formation et d'animation sur le pastoralisme au sahel d'une durée de dix jours.

## INFORMATIONS DIVERSES

- **La formation des responsables d'Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) sur le cadre légal des sociétés coopératives.**  
C'est la suite logique de la formation entamée le trimestre précédent. Après les élus et cadres de la CRA, 80 responsables d'organisations paysannes de la zone Office du Niger, membres du réseau Faranfasi so, ont participé à 5 sessions de formation consacrées à l'étude de la *Loi n°01-076* relative aux sociétés coopératives et de la *Loi n°04-038* régissant les associations. Ces sessions ont été co-animées par M. Jacques Maroteix et M. Fousseyni Diallo du groupement CA 17 International/Africonsult.
- **Les émissions radio sur les Organisations Professionnelles Agricoles à travers la région**  
Pour renforcer les formations reçues, la CRA a diffusé près de 2 500 exemplaires du dépliant sur les organisations professionnelles agricoles (OPA) dont le contenu fut défini lors de l'atelier tenu sur la question en 2008 à Niono avec la pleine participation des producteurs. Au cours du présent trimestre, la CRA a préparé, en rapport avec ses radios partenaires, une émission sur les OPA qui est en cours de diffusion à travers toute la région.
- **La liste complète des points retenus pour le stockage de l'engrais de la campagne agricole 2009/2010 de l'initiative Riz :**

Office du Niger	Office riz Ségou	CMDT San	CMDT Konobougou	DRA	SSN	CRRA
- Macina - Kolongo - Molodo - Niono - NDébougou - Kouroumari - NBewani	- Ségou - Soké - Babougou - Dioro - Farako - Sibila - konodimini - Tamani	-Kimparana - Koutiala	- Fana - Dioïla	-San -Téné - Sourountouna - Kassorola - Kimparana - Diéli - Bla - Fani - Yangasso - Dokolo - Barouéli - Sanando - Macina -Ségou, Doura -Markala,Dioro - Cinzana .Tominian, Fangasso, Timissa .Mandiakuy, Benena	- Molodo - Dioro	- Niono

## A RETENIR

- La grande pêche de l'association des pisciculteurs de Kourouma, cercle de Niono : le 20 Août 2009.
- La mise en place d'un dispositif de suivi de stocks de riz commercialisables paysans en zone Office du Niger : Septembre 2009 avec des acteurs paysans.
- Le suivi d'exploitations agricoles en vue de la définition d'un coût de production du riz en 2009/2010.
- La diffusion d'émissions radio sur les organisations professionnelles agricoles (OPA) sur les 9 radios partenaires de notre région sur les mois de septembre et octobre 2009
- La tenue de la troisième commission de sélection des projets d'innovation en juillet 2009

## NOUS CONTACTER

**Chambre Régionale  
d'Agriculture de Ségou  
BP 372  
SEGOU  
Tél. : 21 32 03 02  
Mail : [crasegou@yahoo.fr](mailto:crasegou@yahoo.fr)**

**Equipe de Rédaction :**  
**Directeur de rédaction :** Fousseyni Diakité,  
Secrétaire Général de la CRA  
**Collaborateurs :** Amadou Maïga, M'Pé Dao,  
Amady Diaw, Mahmoud Maïga.

Avec l'appui du Président de la CRA et de  
Virginie Barthès de CA 17 International /  
Africonsult